

RELATIONS Culture

Groupe Perret

De la phytothérapie pour les vignes



AU QUOTIDIEN

Twitter pour montrer
une agriculture
positive

RÉGLEMENTATION

Loi climat et résilience :
crispations autour
des engrais azotés

PRÉCO&CULTURES

Potentiel d'oxydoréduction :
des électrons au cœur
de la production

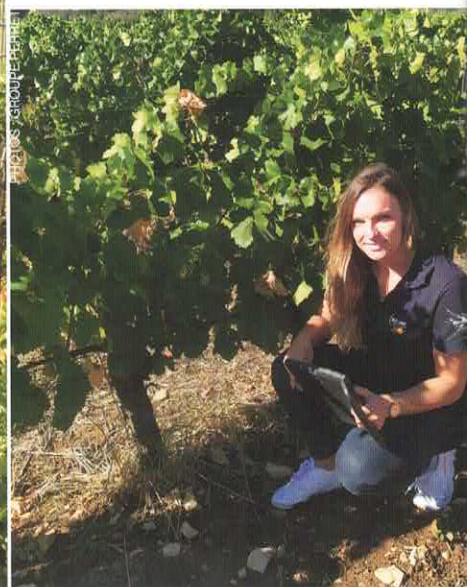
Groupe Perret

De la phytothérapie pour les vignes

Pour accompagner les vignerons en agriculture biologique comme en conventionnel, les technico-commerciaux du groupe Perret se forment à la phytothérapie. Le passage de la théorie à la pratique se fait, entre autres, sur le domaine du Mas des Boutes, propriété de Bernard Perret, PDG du groupe Perret. En 2021, des solutions de phytothérapie ont été appliquées sur la vigne d'une parcelle vitrine.

En juillet dernier, le groupe Perret organisait une journée technique phytothérapie et outils d'aide à la décision. Une centaine de viticulteurs avaient fait le déplacement à Tresques, dans le Gard, pour observer la parcelle vitrine de syrah de 2,5 ha du Mas des Boutes, la propriété viticole de Bernard Perret, PDG du groupe Perret. Pendant un an, en complément de chaque traitement phytosanitaire, des préparations de phytothérapie ont été appliquées à la vigne.

Traditionnellement employés par les vignerons en biodynamie, les produits de phytothérapie trouvent désormais une place dans les itinéraires tech-



niques de viticulteurs en bio et en conventionnel. Une vingtaine de plantes font référence en viticulture, parmi lesquelles l'ortie, la prêle, le saule, ou encore la camomille. Les extraits végétaux sont appliqués sous forme d'huiles essentielles, d'extraits fermentés ou de tisanes, en infusions ou décoctions.

La phytothérapie associée à du cuivre et à du soufre

« Le Mas des Boutes est en deuxième année de conversion vers l'agriculture biologique. Les solutions de phytothérapie ont donc été associées à du cuivre et à du soufre, indique Claire Scappini, responsable technique pour Racine, une des entreprises de l'agrofourniture du groupe Perret. Nous avons utilisé deux formulations liquides de mélanges de plantes, VégéActiv et VégéPrime, produits par la société Biotech-Nature. »

La première préparation contient de l'ortie, du saule et de la prêle, reconnus comme des substances de base à usage pesticide, associés à l'achillée millefeuilles, une substance naturelle à usage biostimulant. La seconde

préparation, VégéPrime, présente la même composition que VégéActiv, mais sans ortie. « En pulvérisation foliaire, nous sommes partis sur une préconisation de 5 litres de solution pour 150 litres d'eau par hectare. VégéActiv a été positionné durant la relance végétative, et VégéPrime à partir de la floraison. Le changement de produits s'est fait plus tôt que prévu, précise Claire Scappini. En effet, compte tenu de la pression mildiou, nous avons opté pour un changement dans l'itinéraire cultural. »

Des plantes médicinales associées à un outil d'aide à la décision

« Avec les préconisations de l'outil d'aide à la décision DeciTrait de l'IFV, nous avons réussi à contenir le mildiou avec des doses de cuivre toujours inférieures à 200 g/ha, poursuit la responsable. Nous avons terminé la campagne avec une application totale de 2,4 kg de cuivre par hectare. A posteriori, nous aurions pu réduire encore les quantités de cuivre, mais c'est toujours plus facile de dire cela après, quand le risque et les incertitudes liées à la

L'originalité du distributeur

De quoi s'agit-il ? Dans le Gard, sur le domaine viticole de 26 ha de Bernard Perret, les techniciens du groupe Perret ont monté une parcelle vitrine. Des solutions de phytothérapie y sont appliquées.

Quelle utilisation ? Des préparations issues de plantes médicinales sont utilisées en pulvérisation, en plusieurs passages.

Quel objectif ? Cette initiative n'obéit pas à un protocole d'étude scientifique. Il n'y a pas de témoin pour comparer des modalités. L'objectif est de sensibiliser les techniciens et les viticulteurs clients, en bio et en conventionnel, à la phytothérapie.

Un exemple facile à suivre ?

★★★★★ Les préparations utilisées sont des solutions commerciales prêtes à l'emploi. L'application se réalise avec un pulvérisateur classique, seul ou en association avec des fongicides. Ces applications s'accompagnent de réductions de doses pilotées grâce à l'outil d'aide à la décision DeciTrait de l'IFV.



1. La phytothérapie est associée à des produits de biocontrôle, à une qualité de pulvérisation irréprochable, ou encore à la mise en place de couverts végétaux.

2. Claire Scappini est responsable technique pour Racine.

3. Cet été, le groupe Perret a organisé une journée technique phytothérapie et outils d'aide à la décision.

météo sont passés. Les solutions de phytothérapie ont-elles aidé la vigne ? On ne le saura pas. La parcelle vitrine ne fait pas l'objet d'un suivi expérimental traditionnel, avec des modalités et des témoins. Dans le cas présent, l'objectif n'est pas de mesurer l'efficacité des produits d'une campagne à l'autre. Il s'agit plutôt de sensibiliser les technico-commerciaux du groupe et les viticulteurs que l'on accompagne à ces pratiques. En ligne de mire, nous avons bien sûr dans l'idée de pouvoir, à terme, réduire l'usage des produits phytosanitaires et d'améliorer la résilience de la vigne du Mas des Boutes aux conditions météorologiques (et pas uniquement la sienne !). La phytothérapie est donc associée à des produits de biocontrôle, à une qualité de pulvérisation irréprochable, ou encore à la mise en place de couverts végétaux. La levée des enherbements temporaires semés est vraiment aléatoire en milieu méditerranéen. La production de biomasse se fait parfois tardivement, comme en 2021, mais la destruction doit néanmoins être faite avant que le couvert n'exerce une quelconque concurrence hydrique sur la vigne. »

Chiffres clés

Le groupe Perret

- 17 000 clients, dont environ la moitié de viticulteurs
- 550 salariés sur le groupe
- 202 millions d'euros de CA global en 2020
- 163 millions d'euros de CA appro et services
- 55 000 tonnes collectées de blé, riz, orge, maïs et tournesol
- 60 sites (toutes filiales confondues)

Une vingtaine d'espèces de plantes servent en phytothérapie.



La phytothérapie se pense en association, et non en substitution

Justine Vichard, Pacte Végétal

En complément de cette initiative originale mise en œuvre sur une parcelle du domaine de Bernard Perret, le groupe Perret s'implique plus largement dans la diffusion des solutions de phytothérapie. Et les équipes sont les premières à être mobilisées.

Une formation assurée par Pacte Végétal

Tous les technico-commerciaux du groupe ont été, ou vont être formés le temps d'une journée. Justine Vichard, fondatrice du Pacte Végétal, a été choisie pour assurer cette initiation. « Nous apprécions sa vision rationnelle de la phytothérapie, pratique et adaptée à toutes les conduites de vignoble : biodynamie, bio et conventionnelle, explique Claire Scappini. Justine Vichard argu-

mente toujours ses propos sur la base de faits scientifiques. Ce sont les physiologies végétales de la vigne et des plantes qui sont au cœur de sa formation. »

La formatrice fonde en effet sa méthode sur quatre piliers : le soin du sol, la croissance végétale, la protection et la défense de la vigne, et les réponses aux aléas climatiques. « L'usage de plantes pour soigner la vigne ne peut pas se réduire à la seule période de sensibilité du végétal aux maladies cryptogamiques. Et la phytothérapie s'appuie sur l'ensemble des pratiques culturelles cohérentes avec le soin par les plantes. Pour chaque pilier, la phytothérapie se pense donc en association, et non en substitution », explique Justine Vichard.

Séverine Favre